

LETTRE D INFO N° 4

Edito : Les CAPL se mettent en place sous l'œil critique du SNES dont les commissaires paritaires formés lors d'un stage intensif ont tous été présents à l'ouverture. Une première en République française La Ministre et son Conseiller technique sont membres de droit !! Après les CAPL, les élections aux CCP où peut-être le Vice-recteur et son Secrétaire général seront aussi membres de droit !! ce serait logique. Puisque l'entente Etat-territoire s'affiche peut-on espérer des remplaçants ? la reconnaissance de l'insularité ? Une rentrée 2015 parfaite ?

En métropole : l'Education va mal même si son budget ne sera pas en diminution comme promis par le gouvernement, les réformes s'annoncent difficiles, à part quelques syndicats de droite qui applaudissent, les autres ont défilé dans la rue le 19 mai prochain, pour dire non au nivellement par le bas, aux enseignements au rabais, aux dérives managériales. Le SNES Polynésie a relayé cet appel et d'autres vont venir. Il ne faut pas que cette réforme soit l'arbre qui cache la forêt, de nombreux points restent à l'ordre du jour, comme la revalorisation salariale, les REP+, la réforme du lycée, les nouveaux programmes, les violences à l'école, la nouvelle carte des académies, les fermetures des CIO, les missions des CPE.

En Polynésie :

Les constructions scolaires : Le collège de Teva I Uta est sorti de terre, les travaux avancent ce qui est une bonne nouvelle pour ceux de Taravao et de Papara. Le collège de Bora Bora est en stand by pour le moment, il faut résorber l'eau d'abord. Les 5 salles du collège de Taravao ne sont pas encore ouvertes aux élèves, 3 doivent être désamiantées donc encore des travaux et beaucoup de patience. Nous n'oublions pas toutes les autres rénovations ou constructions qui n'ont pas encore été budgétées !!

La rentrée 2015 : Le dernier comité technique paritaire ne nous a pas laissé voir une meilleure prise en charge des remplacements, faute de moyens postes en nombre suffisant. Il y en a déjà pas assez pour assurer les heures d'enseignement en REP+ dans les îles éloignées. Si on prend en compte que la pondération de 1,1 doit être du temps dégagé pour de la concertation, le compte n'y est pas. Les réussites aux concours

nationaux arrivent avec sans doute plus de stagiaires que prévu et c'est très bien. Les contractuels en CDI auront leurs attributions de postes fin juin. Les projets REP+ sont élaborés dans les établissements, mais encore pas de réponse sûre pour les indemnités indexées ou non. . C'est en bonne voie selon le Ministère local et le Vice-Rectorat. Des assises vont avoir lieu le 1^{ier} juin, les syndicats ont été cordialement invités, si leurs horaires le leur permettent L'attribution de 15 tablettes numériques à chaque collège ne fait pas l'unanimité mais au moins l'équité, Taravao en aura 30 à défaut de salles ! Maintenant leur utilisation, leur contenu, leur stockage, leur entretien se discutent dans les établissements. La formation se fera puisqu'une commission a été créée à l'ESPE. En attendant les pionniers en la matière sont vivement sollicités par les collègues.

Nous attendons la dotation des IMP(indemnités de missions particulières), elles vont permettre de rémunérer ou d'accorder une décharge de service aux coordinateurs de disciplines, et pour ceux qui veulent maintenir les heures de labo ou d'entretien de réseau.

La mise en place des CAPL se fait petit à petit dans le respect du calendrier national. Une restructuration des services du Vice-rectorat avec l'arrivée de la nouvelle DRH. 13 appels à candidatures pour les administratifs de l'Etat titulaires ont été envoyées à la DGEE et autres services de l'Etat. Appel à candidature également pour des IA-IPR. Un nouveau couac sur les affectations des agents : cette fois des dossiers n'ont pas été transmis à la DGEE. Pour le moment aucune explication du côté du Vice-rectorat qui n'a pas le temps.

La DGEE va également se réorganiser mais pour le moment nous n'avons pas été conviés à connaître le nouveau projet.

La cour des comptes se penche sur la nouvelle Convention Etat-territoire qui doit être signée en 2017. Nous avons demandé de prendre connaissance du projet. Cette Convention est primordiale car elle peut changer nos statuts, nos missions réglementaires, nos droits syndicaux. Nous avons redit notre attachement à rester des fonctionnaires de l'Etat avec tout ce qui s'y rattache.

Egalement un projet de restructuration des CETAD est à l'ordre du jour avec la reconnaissance du CAPL en CAP. Ce serait une orientation post troisième avec de nouveaux référentiels et programmes, rien n'a encore été décidé.

La nouvelle ESPE est en place également avec son nouveau Directeur, et un nouveau président du Conseil Ecole. La Formation initiale va s'en doute s'étoffer par les lettres modernes comme annoncée aux étudiants. La formation continue aura son PAF dès

septembre et aussi la désignation des formateurs. Pour le premier degré la formation des P.E se fera en master 1 et 2.

Les actions : Audiences avec le Ministère, le Haut-Commissariat et le Vice-Rectorat dont les comptes rendus ont été envoyés. La venue d'un Secrétaire Général adjoint nous a permis de mieux comprendre le travail des nouveaux commissaires paritaires et de resserrer les liens avec le SNES national.

Les élections aux CCP menées en très peu de temps avec un calendrier imposé par le Ministère, viennent d'élire les mêmes commissaires paritaires qu'en CAPL. Le SNES a gardé la majorité chez les certifiés, ailleurs il se partage les deux sièges CPE/COPSY, PEGC/PE, agrégés. La présence de responsables territoriaux aux deux types de commissions(CCP et CAPL) devrait faciliter l'harmonisation des positions des deux services Etat et Territoire et sans doute une reprise de l'Etat sur notre gestion. Les déclarations liminaires à ces commissions sont les traces de nos revendications.

Dans les établissements : le SNES dépose des motions lors des C.E, rédige des courriers pour arrêter certaines dérives managériales, soutient les syndiqués, les heures d'information syndicales sont utilisés chaque fois que c'est possible.

Lycée de Papara : Une grande communication dans les médias sur les spectacles et concours en tout genre assortis de cocktails, montre son dynamisme. Cela ne masque pas les difficultés du travail au quotidien, tous les projets et actions réalisées dans l'ombre n'obtiennent pas de reconnaissance !

Le collège de Hao a manqué cruellement d'enseignants cette année, le fonctionnement avec beaucoup de contractuels a eu comme conséquence un nombre d'heures de français, de langues et autres, non effectuées cette année car beaucoup ne restent pas (au moins 300 heures de cours n'ont pas été assurées). Le projet d'établissement réalisé par les collègues (7 heures de réunions bénévoles...) en début d'année n'a pas été suivi dans la répartition DHG, les quelques heures restantes pour fonctionner en REP+ ont été données en EPS et l'heure et demi de décharge due à la REP+ sera en heure supplémentaire, donc aucune possibilité d'aide individualisée en français et mathématiques, de dédoublement de classes pour un meilleur suivi des élèves et des enseignants croulant sous les heures supplémentaires.

Les recrutements à la rentrée ont été faits mais des enseignants ne se sont pas manifestés.

Le collège de Hao classé en REP+ doit fonctionner avec une équipe stable et non pas être la dernière roue du carrosse polynésien. Aucune amélioration ne semble possible dans de telles conditions.

Le collège Henri Hiro : Les incivilités perdurent et comme ailleurs peu de solutions existent. Malheureusement les exclusions proposées en conseil de discipline non pas été validées par la Ministre contrairement à ce qu'elle avait affirmé. Le collège a reçu 10% d'heures en plus pour compenser la pondération REP+, les postes remis à la rentrée 2014 sont maintenus mais 1 poste d'histoire en moins. Nous espérons comme l'a dit la Ministre que la pondération ne sera pas reconduite en réunions imposées et souvent inutiles. Les bâtiments depuis longtemps en souffrance se dégradent encore plus.

Le collège de Rangiroa est de plus en plus difficile à gérer, de plus en plus d'incivilités, la rentrée prochaine s'avère déjà compliquée car là aussi un besoin de créations de 4,5 postes et seulement 1,2 obtenus.

Le collège de Punaauia va accueillir 30 élèves par classe de cinquième, dans des salles conçues à l'époque pour des groupes nettement moins nombreux. Les difficultés actuelles vont empirer l'an prochain en 5ème et ne permettront pas d'assurer les enseignements pratiques tels qu'ils sont préconisés dans les programmes et guide d'accompagnement dans les disciplines scientifiques et technologiques. L'augmentation des problèmes d'incivilités a été constatée cette année, à l'image de beaucoup de collèges. Les solutions sont infimes, face aux téléphones portables, aux démissions parentales, au trop grand nombre d'élèves, à l'augmentation des difficultés sociales dans les familles (+20% en quatre ans).

Le collège de Papara classé en REP+ avec toujours autant d'effectifs par classe et d'heures supplémentaires aura bien du mal à surmonter les problèmes d'échec scolaires.

Le collège de Taravao à la rentrée 2015 2016 va accueillir 1335 élèves pour une surface de vie de plus en plus restreinte. Les 5 salles reconstruites sans permis de construire ne sont toujours pas réhabilitées. Les travaux n'ont toujours pas commencés!!!! Sans ces salles la rentrée scolaire s'annonce très difficile sans compter un h/e le plus bas de Polynésie (30 élèves par classe). La DGH la aussi laisse un belle part aux HSA.

Le collège de Faaroa est en déséquilibre d'horaires disciplinaires et pour permettre aux uns et autres d'avoir des services complets l'horaire de latin a été amputé d'une heure en quatrième et en troisième. La prochaine réforme du collège est déjà actée ! Il est de plus en plus difficile de maintenir les postes sans complément de services dans les petits collèges qui pourtant ont prouvé leur efficacité.

Le collège de Bora-Bora suffoque entre ses bungalows et ses fare MTR. Quelques problèmes à la vie scolaire mais qui se règlent à l'interne, une façon de fermer les yeux. Encore plein d'heures sup à la rentrée. Une répartition de la DGH améliorée par rapport à l'an dernier, mais on peut encore mieux faire.

Le lycée hôtelier : Après un gel de leurs heures supplémentaires, les collègues ont pu être payés en avril. Une organisation syndicale, s'est permise de signaler au Vice-Rectorat une attribution d'HSE soit disant « abusive » pour un collègue. Nous attendons la réponse à notre courrier pour qu'il précise de quelle O.S il s'agit, et qu'il fasse un erratum. L'ambiance au LHT n'est pas à la convivialité !

LE SNES vous tient informés, le mois de juin doit être ouvert aux débats sur le décret concernant la réforme du collège. Un préavis de grève national couvrant tout le mois laisse les établissements choisir leurs modes d'action.